

## **Les Amis des Chemins de Ronde demandent l'ouverture d'un nouveau sentier littoral à St Malo**

Se rendre de Rothéneuf à l'île Besnard en longeant la mer est actuellement impossible. Les obstacles sont nombreux mais des solutions existent. Les ACR se mobilisent sur un nouveau projet.

### **Les obstacles**

- La marée : deux fois par jour, une partie du sentier est sous la mer.
- La fragilité de certaines falaises soumises au risque d'effondrement.
- L'opposition de certains riverains (contournement du Bénétin, panneau à l'entrée de la plage des Mites).
- Un cheminement qui se termine en cul de sac : le chemin des pêcheurs au-dessus du goulet de Rothéneuf.
- Des constructions au bord de l'eau qui interdisent de passer à proximité de la mer lorsqu'elles sont antérieures à la loi de 1976 (règle des quinze mètres).
- Des erreurs dans le tracé de la servitude de passage lors de son élaboration en 1982.
- Des travaux qui n'ont jamais été réalisés alors que le tracé de la servitude les rendait possibles : à l'Est de l'anse de Rothéneuf, entre la route du moulin de mer et les Courtilons.

### **Des avancées**

- Ouverture récente d'un cheminement entre le Bénétin et Notre Dame des Flots que la ville de Saint Malo va prochainement sécuriser.
- Ouverture du chemin des pêcheurs qui ouvre sur un magnifique point de vue sur le Goulet et l'île Besnard.
- Recul du chemin à l'île Esnau pour s'éloigner d'une falaise fragile, demandé par l'État et réalisé par les services du département.

Malgré ces obstacles, les usagers trouvent des solutions : le GR 34 contourne l'étang du Lupin avec la tolérance des propriétaires qui font là preuve de bienveillance.

Les Amis des Chemins de Ronde demandent à l'État de définir un nouveau tracé de la servitude de passage qui permette la réalisation d'un sentier littoral au plus près de la mer.

Les collectivités locales rencontrées se sont montrées plutôt favorables au projet, la Sous-Préfecture également. Les communes de Saint Coulomb et Saint Malo avec l'État doivent présenter rapidement un dossier pour bénéficier du financement « France, vue sur mer » programmé pour accélérer de nouveaux tronçons du sentier littoral.

La période est favorable à ce type de projet. La population qui fréquente de plus en plus le sentier littoral souhaite des aménagements nouveaux pour profiter de la nature et de la beauté des paysages.

Les ACR portent ce nouveau projet et rêvent de pouvoir organiser une première randonnée entre Rothéneuf et l'île Besnard en 2024.

Gérard PRODHOMME, vice-président des ACR Ille et Vilaine-Côte d'Émeraude.

Tél 06 40 23 77 84

Courriel [gprodhomme@wanadoo.fr](mailto:gprodhomme@wanadoo.fr)

